

1/ Mouillage OUNIA


Mouillage	Rade foraine Ounia		
WGS 84 position	22° 01,230' S / 166° 49,880' E		
Limites	LHT max	190 m	
	TE max	11 m	
Rayon d'évitage	0,2 M.		
Jour et nuit restrictions	Jour uniquement.		
Distances	Distance depuis la Havannah : 27 M.		
Passes Entrée/Sortie	Passe Houaïlou si TE < 10 m / Passe de la Havannah sans limite de TE.		
Autres	Mouillage possible après remise en place du balisage provisoire.		

2/ Mouillages OUNNE

Mouillages	U0	U1	U2	U3	
WGS 84 position	21° 58,870' S 166° 41,550' E	21° 58,615' S 166° 41,975' E	21° 58,4598' S 166°42,2432' E	21° 58,36' S 166° 42,865' E	
IGN 72 position	21° 59,040' S 166° 41,350' E	21° 58,780' S 166° 41,775' E	21° 58,6258' S 166°42,0442' E	21° 58,530' S 166° 42,665' E	
Limites	LHT max	163 m	Ne pas utiliser	220 m	250 m
	TE max	10 m	Ne pas utiliser	13,5 m	14,5 m
	D.W.	28 000 t.	N/A	70 000 t.	100 000 t.
	Vent à l'accostage	20 nds si ENE 10 nds si secteur W	N/A		
	Vent au chargement	30 nds dans l'axe 20 nds traversier	N/A		
Rayon d'évitage	Embossage sur coffre AR	N/A	0,3 M.	0,35 M.	
Remorqueurs	2 petits à la prise de coffre	N/A			
Jour et nuit restrictions	Jour uniquement.				
Description	Ancre Td et coffre AR à 500 m au 238° du mouillage.	U1 n'est plus utilisable, pas d'alignement.	Alignement au 270° et traversier passerelle.	Sur alignement au 247°.	
Distances	Distance depuis la Havannah : 35 M.				
Passes Entrée/Sortie	Passe Houaïlou si TE < 10 m / Passe de la Havannah sans limite de TE.				

3/ THIO

Poste	Transbordeur SLN de Thio	
WGS 84 position	Pylone : 21° 36,760' S / 166° 14,885' E	
Limites	LHT max	170 m
	TE max	10,80 m
	largeur max	27m
	Limites de vent	25 nœuds établis si ENE à ESE ou WSW à WNW 15 nœuds établis si ESE à WSW par le Sud 15 nœuds établis si WNW à ENE par le nord
Recommandations d'appareillage	Vents de N à NE par le Nord : prévisions de 30 Nds.	
Orientation	088° / 268°	
Longueur du quai	390 m entre coffres AV et AR	
Arrangements	6 coffres, 2 ducs d'albe (duc d'albe S avec coin renforcé)	
Utilisation des remorqueurs	2 chaloupes obligatoires à l'accostage 1 chaloupe pour appareillage	
Jour et nuit restrictions	Accostage de jour uniquement. Appareillage jour et nuit.	
Distances	Depuis le poste jusqu'à : ➤ passe de Thio : 7 M. ➤ passe de Houaïlou : 48 M. ➤ entrée Grande rade de Nouméa : 112M. int. et 126m. ext.	
Autres	Profondeur du chenal : 16 m. ave 1minimum à 10,70m sur alignement lumineux au 227°.	
Autres	<i>Accostage chargé à plus de 9000 tonnes de PEL ou 1/3 du PEL max : 1 remorqueur obligatoire</i>	

	INSTRUCTION		Réf : IT34.10
	<u>LIMITES USUELLES.</u>		Version : B
PORTS ET RADES COTE EST			Page 3 sur 6.

4/ Mouillages NAKETY

Mouillages	SMSP / BALLANDE	GEMINY	MOUILLAGE D'ATTENTE
WGS 84 position	21° 31,258' S 166° 05,036' E	21° 31,361' S 166° 04,603' E	21° 30,431'S 166°04,599'E
Limites	LHT max	200 m	NA
	TE max	13.5 m TE ≤ 13 m sans condition de marée TE > 13 m avec conditions de marées (consulter le pilotage, la levée dans la baie sera prise en considération) port de référence THIO "maree.shom.fr"	NA
Rayon d'évitage	0,2 M.	0,2 M	0,2 M
Jour et nuit restrictions	Arrivée et départ dans la baie : jour et nuit sur l'alignement Machoro Prise de mouillage de jour uniquement / Appareillage : jour et nuit.		
Description	Présentation sur sommet remarquable / morne à droite des balises ; mouillage : passerelle sur alignement traversier	Présentation sur alignement au 180° ; mouillage : passerelle sur alignement traversier.	Présentation sur alignement au 180°
Distances	Depuis la passe de Thio : 15 M. Depuis la passe de Houaïlou : 35 M.		—
Autres	NA	NA	NA

5/ Mouillage CANALA – Baie de Boakaine

Mouillage	CANALA – Baie de Boakaine		
WGS 84 position	21° 28,230' S / 165° 57,480' E		
Limites	LHT max	N/A	
	TE max	14 m	
Rayon d'évitage	0,3 M.		
Jour et nuit restrictions	Mouillage de jour uniquement. Départ mouillage : jour uniquement (plus de balisage lumineux).		
Distances	Depuis la passe de Thio : 28 M. Depuis la passe de Houaïlou : 27 M.		
Autres	Centre minier et mouillage plus utilisé depuis		

6/ KOUAOUA

Poste et mouillages		Transbordeur SLN de Kouaoua	Rade foraine Mouillage PENTECOST		MOUILLAGE D'ATTENTE
			K1	K2	K3
WGS 84 position		Pylone : 21° 23,830' S / 165° 50,040' E	21°22.52363' S / 165°50.02476' E	21°22.17672'S / 165°50. 24314' E	21°21.76693'S / 165°50.49974E
Limites	LHT max	160 m	N/A		N/A
	TE max	8,70 m	13.5 m	13.5 m	N/A
	largeur max	25,50 m	NIL		NIL
	Limites de vent	25 nœuds établis si E à S 15 nœuds établis si S à W ou NE à E 10 nœuds établis si W à NE par N			
Autres	Prendre contact VHF 12 avant de s'engager dans la baie.				
Recommandations d'appareillage		Vents de N à NE par le Nord : prévisions de 25 Nds.			
Orientation		145° / 325°			
Longueur du quai		345 m entres coffres AV et AR			
Arrangements		6 coffres, 2 ducs d'albe			
Utilisation des remorqueurs		2 chaloupes obligatoires à l'accostage. 1 chaloupe pour appareillage.			
Jour et nuit restrictions		Arrivée / départ de jour uniquement	Jour et nuit.		Jour et nuit
Distances		Passe de Thio : 32 M.	Passe de Houaïlou : 17 M.		Passe de Houaïlou : 17 M.
Description			Présentation sur l'alignement au 211°		Présentation sur l'alignement au 211°
Distances par rapport aux pointes			Point de mouillage:0.4 M pointe pentecost / 0,66 M pointe Mé Kauciri.	Point de mouillage : 0.7M pointe pentecost /1,05 M pointe Mé Kauciri.	Point de mouillage : 1.15M pointe pentecost /1,5 M pointe Mé Kauciri.
Autres		<i>Accostage chargé à plus de 9000 tonnes de PEL ou 1/3 du PEL max : 1 remorqueur obligatoire</i>	Rayon d'évitage 0,2M	Rayon d'évitage 0,2M	Rayon d'évitage 0,25M

7/ Mouillages PORO

Mouillages		P1	P2
WGS 84 position		21° 17,490' S / 165° 44,040' E	21° 17,260' S / 165° 44,370' E
Limites	LHT max	200 m	N/A
	TE max	13.5 m	
Rayon d'évitage		0,2 M.	0,3 M.
Jour et nuit restrictions		Arrivée : jour uniquement départ : jour et nuit.	
Description		Alignements de présentation et traversier	
Distances		Depuis la passe de Houaïlou : 10 M.	

8/ Baie Ugué (MONEO)

Poste	Transbordeur de Monéo	
WGS 84 position	Pylone : 21° 08,773' S / 165° 33,430' E	
Limites	LHT max	190 m
	TE max	10 m
	largeur max	32,20 m
	Bord à quai	Td à quai impératif sauf si $L \leq 170m$
	Amarrage	1 amarre par coffre minimum
	Limites de vent	20 nœuds établis si NE à ESE 10 nœuds établis si ESE à NNW par le Sud et si NNW à NE par Nord (20 nœuds établis pour ESE à NNW par le Sud si Bâbord à quai et 1 remorqueur)
Recommandations d'appareillage	Vents de N à NE par le Nord : prévisions de 30 Nds.	
Orientation	090° / 270°	
Dimensions installations	415 m entre coffres AV et AR	
Arrangements	4 coffres, 2 bollards à terre pour traversier de terre, 3 ducs d'albe	
Utilisation des remorqueurs	2 chaloupes obligatoires à l'accostage 1 remorqueur (20 tonnes de traction) obligatoire si plus de 170 m. Accostage : si PEL > 9000T ... 2 remorqueurs (16T mini)	
Jour et nuit restrictions	jour uniquement	
Distances	Depuis la passe de Houaïlou : 10,5 M.	
Autres	La houle du large peut empêcher les lamaneurs de travailler en sécurité.	

9/ Mouillages HIENGHENE

Mouillages		H1	H2	H3
WGS 84 position		20° 40,342' S /164° 57,211' E	20° 40,594' S /164° 57,027' E	20° 40,786' S /164° 56,896' E
Limites	LHT max	N/A		
	TE max	9 m	6,10 m	4 m
Rayon d'évitage		400 m	345 m	250 m
Jour et nuit restrictions		Jour et nuit.	Arrivée de jour uniquement. Appareillage jour et nuit.	
Description				
Distances		Depuis la passe de Touho : 27,6 M.		3,7 M.
		Depuis la passe de Hienghène :		
Autres		Pas d'embarquement / débarquement de pilote		